

- **PARTIE AGEC**

01	LANDU MAVAKALA	ADGA AGECE sarl	Soumissionnaire
----	----------------	-----------------	-----------------

II. De LA NEGOCIATION

Dans le cadre du projet de la redynamisation de la Poste par la prise en charge et la distribution des courriers des Institutions Publiques, il a été prévu la réhabilitation des bureaux des postes.

A cet effet, la Commission de Passation des Marchés dans sa réunion du 05 février 2015 avait attribué provisoirement le marché de la réhabilitation des bureaux des postes à AGECE SARL à condition de négocier avec elle sur le prix, étant donné que les prix des offres présentés par les trois soumissionnaires ont été au-dessus du montant prévu par le projet. Ainsi à la demande de la Commission de Passation des Marchés, le soumissionnaire AGECE dont le montant de l'offre a été jugée négociable, a été convoquée pour ces dites négociations.

Après débat et discussion, le soumissionnaire AGECE a accepté de rabattre de **7,15 %** le montant de son offre, allant donc de 115.000.368 FC à 106.772.000 FC.

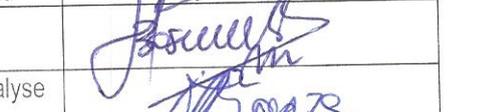
Les deux parties s'étant mis d'accord, le marché Réhabilitation des bureaux des postes est donc attribué provisoirement à **AGECE SARL** pour un montant de **106.772.000FC TTC**.

La séance s'est déroulée conformément à la Loi relative aux marchés publics et à ses textes en vigueur.

En foi de quoi, il a été dressé le présent Procès-verbal d'attribution provisoire.

Fait à Kinshasa, le 20 février 2015.

- **PARTIE SCPT(MEMBRES DE LA COMMISSION)**

N°	NOMS & POSTNOMS	FONCTIONS	QUALITES
01	Gaspard MIMBANGA	Expert en P.M	
02	MBADI KIMUBUILA	Resp. du serv beneficiaire	
03	Jean-Féodor MAKILA MUWULU	Secrétaire Permanent.	
04	Edwige NGIANDU BASUMBADIO	Spécialiste en P.M.P	
05	Henri MISISO BOTULU	Président de la S-C Analyse	

- **PARTIE AGECE sarl**

01	LANDU MAVAKALA	ADGA AGECE sarl	
----	----------------	-----------------	---